



MORCEM® DRY R



DESCRIPTION

Mortier spécialement amélioré pour la pose de revêtements étanches. Imperméabilisation de dépôts, bassins, piscines, fontaines, caves, parkings souterrains, cages d'ascenseur, tunnels, etc. Sur des fondations extérieures. N'altère pas la potabilité de l'eau.

COMPOSITION

Produit à base de ciment de haute résistance, de granulats tamisés, d'adjuvants spéciaux et de résines.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

Imperméabilisation de:

- Dépôts, bassins, piscines, fontaines, caves, parkings souterrains, cages d'ascenseur, tunnels, etc.
- Sur des fondations extérieures.
- N'altère pas la potabilité de l'eau.

SUPPORTS

Bétons, blocs préfabriqués en béton lisse.

Les supports doivent être résistants, stables, propres et libres de poussière, restes d'agent décoffrant, produits organiques, etc.

Sous des conditions de chaleur et vent ou dans le cas de supports très absorbants, il convient d'humidifier le support puis d'attendre qu'il ne reste plus de pellicule d'eau.

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtention d'une consistance homogène et maniable.
- Sur le support humide, appliquer à la taloche plate une première couche épaisse de produit.
- Laisser sécher de 2 à 4 heures approximativement.
- Appliquer une deuxième couche à la taloche, suivant le même procédé.
- La finition peut être réalisée par lissage au moyen d'une lisseuse, ou bien par serrage avec un éponge de verrage en mousse, selon la texture voulue.
- Attendre au moins 4 jours avant de remplir la réserve.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer avec risque de gelées, pluies, vents forts ou ensoleillement direct.
- Pour assurer l'imperméabilisation, l'épaisseur minimum doit être de 5 mm.
- Laver à l'eau claire la surface imperméabilisée après 24 heures. Répéter le procédé au moins deux fois avant de remplir la réserve.

PRÉSENTATION

Sac de 25 Kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage d'origine, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.



ÉTANCHÉITÉ ET IMPERMÉABILISATION

MORCEM® DRY R

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)	
Aspect	Poudre BLANCHE ou GRISE
Densité produit malaxé	2,0 ± 0,2 g/cm ³
Résistance à la compression	> 25,0 N/mm ²
Rendement approximatif	8 Kg/m ² par 5 mm d'épaisseur
NOTE:	Grupo Puma, S.L. dispose d'un certificat de potabilité de l'eau, dossiers n° 94410 et 94411 édités par les laboratoires Anayco, entreprise en coopération avec le Ministère de l'Environnement.

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.